



## Réunions téléphoniques de Secteurs Géographiques

### Compte rendu

Pour le District ont participé aux trois réunions : Mmes ANDRIEUX Magalie (Vice-Présidente) - BOYER Magali (Administrative) MM LARROY Jacques (Secrétaire Général) – LACOMBE Philippe (Vice-Président) – KHOUTH Alfred (Trésorier Général) – TARDIEU Jean Pierre (membre du bureau) – ROMERO José (commission compétitions seniors) – COESTIER Alain (commission compétitions jeunes)

#### **Secteur Agen – mardi 05 mai 2020 18h00**

Clubs participants : SU AGEN – ASTAFFORT – EBBE – COLAYRAC – LAUGNAC – NERAC – PONT DU CASSE FOULAYRONNES – ROQUEFORT – SAINT MAURIN.

LABOURDETTE JF - LARRIGAUDIERE E (membres du Comité de Direction)

#### **Secteur Marmande / Centre – mercredi 06 mai 2020 18h00**

Clubs participants : ALLEMANS DU DROPT – ASSA – CASTELJALOUX – CAUMONT FOURQUES – CONFLUENT 47 – GONTAUD – MARCELLUS – MARMANDE 47 – LE MAS – MIRAMONT DE GUYENNE – SAINT PARDOUX – TONNEINS – VIRAZEIL PUYMICLAN – AS PASSAGE

MONGLUN S – JAUBERT H (membres du Comité de Direction)

#### **Secteurs Est - jeudi 07 mai 2020 18h00**

Clubs participants : BIAS – CANCON – CASSENEUIL – CASTELMORON – CASTILLONNES – CLAIRAC – FUMEL – PENNE SAINT SYLVESTRE – VILLENEUVE.

En introduction, nous souhaitons à Daniel CARRARETTO, Président du District, un prompt rétablissement et espérons le revoir parmi nous prochainement.

Le but de ces réunions était de laisser la parole libre aux clubs sur leurs interrogations, leurs inquiétudes... et d'y répondre dans la mesure de nos possibilités.

Ci-dessous l'ensemble des questions qui ont été posées divisées en trois parties, compétitions - finances – divers.

### COMPETITIONS

- Est-ce que les suspensions et cartons jaunes des joueurs seront encore actifs à la reprise ?

**A ce jour, toute suspension en nombre de match reste active. Les clubs seront informés s'il y a une modification.**

## **Attention depuis les réunions a eu lieu une réunion du COMEX (le 11 mai 2020) disant :**

### **« Suspensions à temps**

*Indique en effet que l'arrêt définitif des compétitions génère une situation inéquitable entre :*

*- d'une part, les licenciés actuellement suspendus en nombre de matchs, qui devront attendre la reprise des compétitions pour pouvoir commencer ou finir de purger leur suspension, puisque la purge d'une suspension ne peut avoir lieu qu'à l'occasion de rencontres effectivement jouées,*

*- d'autre part, les licenciés faisant actuellement l'objet d'une suspension à temps (c'est-à-dire une suspension exprimée en nombre de mois, voire d'années, et non en nombre de matchs) ceux-ci purgeant leur suspension malgré l'arrêt des compétitions,*

*Le Comité Exécutif, après avoir envisagé plusieurs pistes et examiné leurs avantages et inconvénients respectifs, prend la décision suivante : la période allant du 13 mars 2020 au 30 juin 2020 ne sera pas incluse dans la purge de toute suspension à temps, quel que soit son quantum et quelle que soit la date à laquelle elle a été prononcée, lorsque l'exécution de la suspension devait avoir lieu, en tout ou partie, pendant ladite période,*

*Ainsi pour une telle suspension, la purge débutera au 1er juillet 2020 ou bien redémarrera à compter du 1er juillet 2020 pour la durée de la suspension qui restait à purger au 13 mars 2020. »*

- Est-ce que la date des mutés hors période fixé au 14 juillet sera reportée ?

### **A ce jour, pas de report de date. Les clubs seront informés s'il y a une modification.**

- Concernant les licences, nous pouvons les enregistrer à partir du 5 juin mais étant donné l'arrêt du football durant plusieurs mois est ce que nos joueurs devront retourner chez leur médecin ou bien uniquement remplir le questionnaire de santé (pour ceux qui ont été chez leur médecin l'an passé) ?

### **Le cachet médical reste valable 3 ans – Vous pouvez dès à présent éditer la liste des licenciés qui doivent retourner chez le médecin.**

- Concernant les équipes jeunes féminines, comment seront les catégories de la saison prochaine ?

### **La Ligue de Football d'Aquitaine doit prochainement sortir toutes les informations concernant les catégories de jeunes y compris féminines.**

- Nous aimerions savoir comment devons-nous procéder pour demander des mutés supplémentaires en fonction du nombre d'arbitre qui couvre le club ?

### **Article 45 du Statut de l'arbitrage**

- Horaire des matchs U13. 13h30 chez l'adversaire, difficile à tenir quand peu de coaches en club et pour les parents. Demande soit à 10h30 le samedi matin, soit 14h30 en levée de rideau des u15 ou u17?

**Il est impossible de placer l'ensemble des matchs à un autre horaire que 13h30 en fonction des plateaux de jeunes et de l'occupation des terrains... Il est toujours possible de changer les horaires, match par match, avec accord des deux clubs via footclubs.**

- Qu'elles sont les conséquences en terme de calendrier d'une poule à 14 en seniors D1 pour la saison 2020 2021? Y aura-t-il suppression des coupes?

**Nous travaillons actuellement sur le sujet, cela va dépendre du calendrier de la LFNA ainsi que de la date de reprise, les clubs seront informés dès qu'une décision sera prise.**

- Suite au communiqué de presse du ministère des sports concernant la reprise de l'activité sportive en date du 30 avril peut-on reprendre au sein du club les entraînements physiques sans contact, en respectant les mesures de distanciation, par groupe de 10 et sans utiliser les vestiaires?

**L'accès aux installations dépend de chaque Mairie, à ce jour ni le Ministère ni la Fédération autorise la reprise des sports collectifs.**

- Inscription des équipes pour la nouvelle saison

**Par Footclubs (hors foot animation)**

- Les jours fériés de Avril/Mai 2021 - éviter de programmer les journées à ces dates

**Nous ferons au mieux en fonction du calendrier de la Ligue, des intempéries et des matchs reportés.**

- Envisagez-vous une reprise des championnats en septembre ?

**Nous sommes obligés d'attendre les directives**

\* Le classement du fair play sera-t-il pris en compte?

**Le CD du 22 avril a décidé de ne pas le prendre en compte pour 2019/2020 mais il recommencera à 0 en 2020/2021**

- L'équipe 3 de Marmande serait dissoute en première division district, est ce qu'elle serait remplacée par une autre équipe ?

**Un repêchage sera proposé par la Commission des compétitions au Comité de Direction.**

- A combien de mutés avons-nous droit par équipe de séniors?

**6 mutés dont 2 hors période dans la mesure où vous êtes en règle avec le statut de l'arbitrage.**

- Un joueur qui a écopé de 12 matchs de suspensions, qui faisait partie d'un autre club, est-ce qu'il peut à nouveau jouer dès septembre dans notre club ou doit-il purger les matchs de suspensions.

**La règle des purges de suspensions est : le joueur doit avoir purgé son nombre de match avec l'équipe avec laquelle il joue (y compris en cas de changement de club) depuis sa date de suspension. Autrement dit, il faudra compter à partir de sa date de suspension le**

**nombre de match qu'à fait votre équipe et il ne pourra jouer qu'après 12 matchs de votre équipe sans lui (même si il était licencié dans un autre club) - il faut faire le même compte pour l'équipe 2 aussi.**

- Pour la saison qui vient, nous aurons 2 équipes séniors. Est-il possible que l'équipe 1 joue uniquement le dimanche après-midi? L'équipe 2, peut jouer les samedi soir.

**Oui il suffit de le demander lors des engagements sous réserve du classement de l'éclairage de vos installations.**

- Si nous avons l'autorisation du gouvernement, nous projetons de faire des matchs amicaux avec nos séniors au mois d'aout. Avons-nous besoin de vous en faire la demande?

**Oui, nous devons être informés des matchs amicaux et une feuille de match doit être établie.**

- Cette année aurons-nous les licences 2020-2021 fin mai?

**La saisie des licences sera disponible à partir des dates suivantes : entre le 5 et le 10 juin (vous serez informés de l'ouverture)**

- Accession de District en R3 : un club regrette que notre District n'ait pas bénéficié d'une montée supplémentaire en R3 comme certains autres districts.

**Cela a été calculé en fonction du nombre de licenciés par District, nous ne répondons pas aux critères pour une montée supplémentaire.**

- Engagements : A la demande des clubs, un sondage sera fait pour connaître le nombre éventuel d'équipes Seniors à 8 ainsi que U18 afin de voir si nous sommes en mesure de proposer quelque chose de cohérent pour la saison 2020 / 2021.

## **FINANCES**

- Quid des manques à gagner dans les clubs en 4 mois : mars, avril, mai, juin, (Loto, tournois, buvettes, vide grenier, sponsors qui ne peuvent plus aider car leur entreprise ou commerce sont déjà en peine)?

**Voir les aides proposées par le Conseil Départemental ou/et Régional ainsi que la campagne de l'Agence Nationale du Sport : Rappel : La campagne de subventionnement de l'Agence Nationale du Sport 2020 est officiellement lancée et se déroulera jusqu'au 31 mai. Vous trouverez sur le site Internet du District des informations pratiques qui vous permettront d'effectuer les démarches pour votre club.**

- Comment vont être gérés les services civiques qui n'ont pas pu s'investir en mars, avril, mai, juin? Horaires reportés ? Second contrat ?

**Se renseigner auprès de la LFNA qui a un service dédié aux services civiques.**

- Pour économiser des timbres, pourra t on envoyer par scan les feuilles de plateaux et les feuilles de matches non FMI ?

**Oui c'est possible dans la mesure où il s'agit d'un scan propre, les photos ne sont pas exploitables.**

- En raison de la diminution des recettes pour les clubs, le prix des licences pour la prochaine saison sera-t-il revu à la baisse?

**Un geste va être fait par la Fédération, mais nous ne connaissons pas encore les modalités.**

- Quid des prélèvements des clubs, suspendus depuis mars ?

**Le CD du 22 avril a validé une régularisation au réel, un mail sera prochainement envoyé aux clubs leur donnant leur situation.**

## **DIVERS**

- Comme les assemblées générales sont reportées à la rentrée, nous considérons que l'annuaire des clubs ne sera pas à refaire cet été car il y aura trop de fausses informations si les AG entérinent d'autres noms de responsables. De ce fait nous demandons la création d'un annuaire dématérialisé reprenant les responsables clubs avec mise à jour régulière.

**Le Comité de Direction va étudier cette proposition, l'ensemble des clubs participant aux réunions ayant l'air d'accord avec cette idée.**

- Organisation de l'AG du club

**Elles pourront être organisées à partir du moment où les directives sanitaires le permettront. Bien consulter les statuts de votre association afin de voir s'il y a des dates limites pour l'organisation, sachant que la situation exceptionnelle permet par décision du conseil d'administration de repousser cette date.**

- Organisation de l'AG du District

**Nous avons l'obligation d'organiser notre AG un mois avant celle de la LFNA. Le CD du 22 avril a validé la date du 18 septembre (sous réserve des règles sanitaires qui seront en vigueur à cette période)**

- Les formations diplômantes auront elles lieu ?

**Dès que ce sera possible, l'IR2F reprendra son activité et organisera les formations diplômantes.**

**Fermeture du District :**

**Le District reste fermé au public, même après le 11 mai et jusqu'à nouvel ordre, nous restons à la disposition des clubs par mail : [district@lot-et-garonne.fff.fr](mailto:district@lot-et-garonne.fff.fr) ou par téléphone au 07.81.15.74.47**

Nous remercions l'ensemble des participants aux réunions, suite à la demande des clubs, cela pourrait être réorganisé au mois de juin. Nous restons à votre écoute.

**J LARROY**

**Secrétaire Général**

**P.LACOMBE**

**Vice-Président**